

JANVIER 2026



NAO 2026 à RES :

Les revendications de la CFE-CGC

Vos représentants CFE-CGC Groupe RATP se mobilisent, malgré le ralentissement de l'inflation, les prix n'ont pas diminué significativement dans tous les domaines. Cette situation impacte fortement le pouvoir d'achat des agents de maîtrise et des cadres.

Nous demandons une augmentation de salaire et des mesures visant à améliorer le pouvoir d'achat :

- Des augmentations individuelles de 3% en moyenne
- Une prime sur objectif de 2.5% sur la masse salariale ETAM
- Une Prime de Partage de la Valeur à 1300 €
- Une prime de cooptation de 700 €
- Un complément pour les œuvres sociales

Vos représentants CFE-CGC Groupe RATP demandent également que les enveloppes soient distribuées en totalité et qu'en cas d'absence de promotion sur l'année, les raisons de cette décision soient systématiquement justifiées par écrit auprès des intéressés.

Vos représentants CFE-CGC Groupe RATP vous tiendront informés des suites données à ces demandes



APP Store



Google Play